

Chapitre III. Méthodologie

Cette thèse de nature qualitative se base sur l'analyse de 24 entrevues menées dans les villes de Montréal et de Québec auprès d'hommes et de femmes d'origine péruvienne¹³. Alliant l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes et l'analyse critique du discours (ACD), la démarche méthodologique mobilisée met l'accent à la fois sur la diversité des parcours migratoires et sur une certaine expérience commune de migration partagée par les participants de la recherche. Bien que chaque personne ait vécu une expérience unique d'immigration, la méthodologie utilisée permet tout de même de repérer des thèmes communs qui caractérisent les différentes réalités des immigrants péruviens. La première section de ce chapitre portera sur le recrutement des participants et le déroulement des entrevues. Le schéma des entrevues sera alors présenté. Suivra ensuite une discussion sur la réflexivité et la position de la chercheuse par rapport aux participants de la recherche. Enfin, dans la dernière section de ce chapitre, la méthodologie mixte utilisée sera expliquée plus en détail.

3.1 Recrutement et déroulement des entrevues

Afin de recruter des participants, j'ai d'abord envoyé une annonce par l'intermédiaire des associations culturelles péruviennes. J'ai acheminé un courriel aux présidents des associations et ces derniers ont fait suivre mon annonce à leurs membres. Cette méthode

¹³ Une description détaillée de l'échantillon (comprenant le sexe, l'âge, le niveau d'éducation et l'emploi actuel des répondants) sera présentée au chapitre suivant.

s'est avérée peu efficace, car seulement une minorité de personnes ont répondu à l'appel. Il a été beaucoup plus fructueux de me présenter en personne aux activités et événements organisés par les différentes associations péruviennes. Les deux festivals péruviens de musique et de danse qui ont lieu chaque été à Montréal ont été particulièrement propices au recrutement de répondants. Lors de ces rencontres, j'ai pu présenter mon projet directement aux participants et cela m'a permis de recruter un bon nombre de personnes. Ces dernières m'ont souvent référée à des amis ou à des connaissances et j'ai ainsi élargi mon bassin de recrutement. La méthode dite « boule de neige » fut très utile. J'ai aussi mis des annonces dans différents cafés, restaurants et dépanneurs péruviens à Montréal. Quelques personnes m'ont contactée après avoir lu mon projet. Puisque tous et toutes me contactaient à la suite d'une présentation ou d'une annonce, j'ai constaté que toutes les personnes interviewées étaient extrêmement heureuses de participer au projet et de donner de leur temps.

Les entrevues ont duré en moyenne une heure trente, la plus courte étant seulement une heure et la plus longue allant jusqu'à trois heures. J'ai utilisé la méthode du parcours de vie, en amenant les personnes d'origine péruvienne à raconter leur expérience d'immigration dans un ordre chronologique. Les premières questions portaient sur la vie prémigratoire au Pérou (l'occupation, le statut familial, la classe sociale, l'ethnicité, etc.), les raisons pour quitter le pays et l'arrivée au Québec. Ensuite, les questions suivantes portaient sur l'insertion socioéconomique au Québec et les difficultés rencontrées (la recherche d'un emploi, d'un logement, l'apprentissage de la langue, la reconnaissance des diplômes, etc.). Les dernières questions portaient sur les réseaux sociaux et l'identité. Le questionnaire d'entrevue, présenté en annexe, montre en détail les questions et le schéma d'entrevue. Dans la mesure du possible, j'ai toujours posé des questions ouvertes afin de générer des réponses riches et détaillées.

Mis à part deux entretiens, toutes les entrevues ont été enregistrées et retranscrites. Deux participants ont refusé que j'enregistre leurs échanges avec moi et j'ai respecté leur choix. Bien que l'enregistrement des entrevues ne fût pas une condition *sin qua non* pour participer au projet, j'aurais bien évidemment préféré enregistrer tous les entretiens. D'une part, l'enregistrement des entretiens facilite grandement mon travail puisque je peux me

concentrer pleinement sur les propos de mes interlocuteurs, sans avoir à prendre des notes détaillées. D'autre part, la transcription des entrevues permet d'avoir accès à tout ce que la personne a dit, dans son intégrité, alors que la prise de note demeure toujours une entreprise partielle. Dans les deux cas où je n'ai pu enregistrer les entrevues, j'ai pris autant de notes que possible. En dernière analyse, je n'ai pas regretté d'être allé de l'avant avec ces deux entretiens. Ces derniers se sont avérés tout aussi riches et pertinents que les 22 autres entrevues.

La majorité des entretiens (17 sur 24) ont été réalisés en français. Comme je parle et je comprends très bien l'espagnol, j'ai toujours offert aux participants la possibilité de faire l'entrevue dans la langue de leur choix. C'est ainsi que sept participants ont préféré parler en espagnol avec moi, m'expliquant qu'ils se sentaient plus à l'aise dans leur langue maternelle et qu'il serait plus facile et agréable pour eux de procéder de cette manière. Rétrospectivement, j'ai trouvé que cette option permettait quelque peu d'atténuer les rapports de pouvoir entre les interviewés et la chercheuse. Même si je continuais de poser les questions et d'orienter la conversation, les participants avaient le loisir de choisir dans quelle langue ils voulaient réaliser cet échange. En utilisant une langue qu'ils maîtrisaient parfaitement, les participants avaient, en quelque sorte, un avantage linguistique par rapport à moi, qui ne maîtrise pas aussi bien toutes les subtilités de la langue espagnole. Cette fois, c'était la chercheuse (et non les participants de la recherche) qui se trouvait hors de sa « zone de confort linguistique »¹⁴. Ajoutons aussi que les hispanophones qui vivent au Québec se retrouvent nécessairement dans une situation de diglossie. Alors que la langue espagnole est valorisée dans la sphère privée (entre les membres de la famille et entre les amis hispanophones, par exemple), il en est autrement dans la sphère publique. Dans la société québécoise, c'est le français qui est la langue officielle et qui est généralement la langue valorisée en public. De plus, compte tenu de la situation géographique du Québec,

¹⁴ J'emprunte cette expression à Eva Valenti (2014), qui, dans son article rédigé en anglais, utilise le concept de « linguistic comfort zone ». Valenti utilise ce concept pour exprimer la réalité que vivent certains étudiants bilingues de Montréal lorsqu'ils étudient dans une université dont la langue d'enseignement ne correspond pas à leur langue maternelle (par exemple, des francophones qui étudient dans une université anglophone ou à l'inverse, des anglophones qui étudient dans une université francophone). Selon Valenti, certains de ces étudiants se retrouvent donc hors de leur zone de confort linguistique.

l'anglais occupe aussi une place importante dans différents domaines, notamment dans le monde du travail où plusieurs emplois nécessitent une certaine connaissance de cette langue. En bref, en offrant aux participants le choix de la langue pour les entrevues (au lieu d'imposer le français que je maîtrise mieux), j'ai trouvé que je pouvais contribuer à créer un rapport davantage égalitaire entre les personnes interviewées et la chercheuse.

D'autres ont préféré réaliser l'entrevue en français et j'ai aussi respecté ce choix. Parmi ceux qui ont choisi le français, certains m'ont dit qu'ils parlaient trop vite en espagnol et qu'ils craignaient que je ne puisse pas tout comprendre. Quelques-uns ont mentionné que puisqu'ils avaient vécu leur expérience d'immigration en français, ils se sentaient plus à l'aise d'en parler dans cette langue. Enfin, une participante m'a dit en riant qu'au Québec on parle français et que pour elle, il était donc naturel de faire l'entrevue dans la langue officielle de la province. De manière générale, je soutiens que le fait d'offrir un choix quant à la langue de communication a permis de créer une atmosphère positive, empreinte de respect envers les participants. Mon souci d'empathie n'a pas seulement touché la langue des entrevues. Il se reflète également dans la discussion suivante portant sur le positionnement et la réflexivité.

3.2 Positionnement et réflexivité

En tant que femme québécoise blanche¹⁵ et dite « de souche » appartenant à la classe moyenne, je fais partie d'un groupe privilégié par rapport aux immigrants qui ont participé à cette enquête. Contrairement à plusieurs des personnes interviewées, lorsque je terminerai mes études, je n'aurai pas besoin de faire l'équivalence de mes diplômes universitaires.

¹⁵ Ici, j'utilise l'adjectif « blanche » tout en étant consciente que cet attribut constitue une construction sociale. Les études sur la blanchité (« whiteness studies ») ont bien démontré que le fait d'être considérés comme blancs (ou non) est le fruit d'une construction sociale ancrée dans une société et une époque particulière (voir entre autres Roediger, 2005 et Frankenberg, 1993). Par exemple, certains groupes ethniques qui sont aujourd'hui considérés comme blancs aux États-Unis (les immigrants d'origines polonaise, juive et italienne) n'étaient pas considérés comme tels à leur arrivée au pays (Roediger, 2005). Il en est de même pour les immigrants irlandais qui sont devenus blancs au cours des années passées aux États-Unis (voir Ignatiev, 2009) ou pour les Canadiens français qui se faisaient dire « Speak white », il n'y a pas si longtemps (voir la note 16 ci-dessous).

Lorsque je passerai des entrevues, je parlerai le français de la majorité, avec un accent dit « québécois ». De plus, je ne me ferai pas demander constamment d'où je viens ou à quel endroit je suis née ; mes interlocuteurs prendront pour acquis je viens d'ici, que je suis l'une des leurs (s'ils font partie du groupe dominant), que je ne suis pas une étrangère. Bref, en tant que femme blanche, je fais partie du groupe majoritaire de la société québécoise¹⁶ et cela implique toute une série de privilèges.

Dans la vie quotidienne, cela se traduit par un certain confort : lors d'échanges ou de rencontres, je ne me demande pas si un quelconque traitement négatif que je reçois est dû à la couleur de ma peau ou si je suis victime de discrimination raciale. Comme l'explique si bien Peggy McIntosh en faisant référence à la société américaine, je bénéficie d'un système « invisible » qui privilégie les blancs (McIntosh, 1989). McIntosh propose d'utiliser le terme « privilège blanc » (« white privilege ») pour désigner un « paquet invisible » d'avantages et d'atouts immérités sur lesquels une personne blanche peut compter tout en étant inconsciente de cette situation. Elle décrit le concept de privilège blanc comme étant un « sac à dos invisible et léger » rempli de ressources disponibles en tout temps. McIntosh identifie 26 situations avantageuses qui sont associées au fait d'être racialisée comme blanche (telle l'assurance de trouver des pansements correspondant à la couleur de sa peau, le fait d'être exempté de profilage racial lorsqu'elle conduit sa voiture ou encore ne pas se faire demander de parler au nom de son groupe racial).

À l'opposé, les participants à cette étude, qui sont d'origine latino-américaine, ne bénéficient pas de ce statut privilégié, de ce privilège blanc. Il y a donc une dissemblance, au plan racial du moins, entre ma position sociale et celle des participants à cette recherche.

¹⁶ Alors que je m'identifie comme une femme blanche, j'aimerais aussi souligner que la blancheur n'est pas une catégorie homogène et uniforme. En fait, dans le contexte québécois, je suis moins blanche qu'un homme anglophone de la classe supérieure. Mon genre – en tant que femme –, ma classe – en tant que membre de la classe moyenne –, et ma langue – en tant que francophone – me placent dans une position sociale inférieure par rapport à un homme anglophone plus aisée. Historiquement, le fait de parler français et d'être d'origine canadienne-française ont été les signes d'un statut social inférieur. Rappelons l'insulte « Speak white » vociférée aux Canadiens Français pour leur dire de parler anglais, insulte qui donna le titre au célèbre poème de Michelle Lalonde récité pour la première fois en 1968 et publié en 1974. Ici, parler « blanc » signifie parler anglais (et non français) (Lalonde, 1974).

Plusieurs chercheuses féministes ont abordé la question du « positionnement » (« positionality ») dans les recherches de nature qualitative (voir entre autres Kohl et McCutcheon, 2015, Damaris, 2001 et McCorkel et Myers, 2003) et ces dernières soutiennent qu'il est impératif de prendre en compte la position sociale de la chercheuse par rapport aux participants de recherche et dans la société en général. La prise en compte du positionnement permet de faire preuve de « réflexivité », c'est-à-dire de « situer la chercheuse dans la recherche » (Naples, 2003, Kirsch, 1999 et Stacey, 1991) et d'indiquer ainsi les possibilités de biais, de préjugés ou de limites qui peuvent affecter la recherche.

À ce sujet, Jill A. McCorkel (McCorkel et Myers, 2003) a révélé comment son positionnement avait influencé à la fois son analyse et sa relation de recherche avec les participantes lors de son ethnographie menée auprès de détenues dans une prison pour femmes. Faisant preuve d'une réflexivité exemplaire, McCorkel a expliqué comment deux dimensions de son positionnement ont altéré sa vision d'elle-même et des participantes. D'une part, McCorkel soutient qu'elle a eu tendance à exagérer les ressemblances entre son expérience personnelle (soit une adolescence délinquante) et celle des détenues. D'autre part, elle a également minimisé l'impact de sa propre « position matérielle » (« material location »), en termes de classe sociale et de race notamment, par rapport à celle des participantes. Alors que les participantes à sa recherche étaient majoritairement d'origine africaine-américaine et qu'elles appartenaient à la classe ouvrière, McCorkel s'est décrite comme étant « white, upwardly mobile, highly educated, and free from physical and sexual violence » (McCorkel et Myers, 2003 : 211). Un exemple pourra davantage illustrer le positionnement compliqué de McCorkel par rapport aux participantes de sa recherche.

Lors d'une discussion avec une participante, McCorkel a partagé des bribes de son adolescence. Elle a révélé qu'elle avait été délinquante elle aussi et qu'elle avait consommé des drogues à quelques reprises. Son interlocutrice a alors demandé à McCorkel pourquoi cette dernière n'était pas en prison puisqu'elle avait, elle aussi, été délinquante et qu'elle avait utilisé des drogues. La chercheuse lui a répondu : « I don't know, I guess I dont like losing control » (McCorkel et Myers, 2003 : 210). Son interlocutrice lui a fait alors remarquer que cette réponse sous-entendait que McCorkel pensait que les détenues étaient

toutes « hors de contrôle » (« out of control »). Pour McCorkel, cette conversation révèle bien à quel point ses propres préjugés liés à son positionnement ont influencé son interprétation. Comme elle explique, en qualifiant les détenues de « femmes hors de contrôle », elle se présentait elle-même comme étant davantage en contrôle de sa vie. Elle attribuait alors l'expérience d'incarcération à une faiblesse de caractère plutôt qu'à des circonstances sociales particulières :

Characterizing the women as out of control allowed me to preserve the illusion that we all faced similar disadvantages early on. It meant that I could regard my early success in graduate school (and, concomitantly, my avoidance of prison) as the product of hard work and strong character rather than a byproduct of race, class, and other distinct advantages (e.g., I was not the victim of physical or sexual violence, etc.). It meant that in the course of our relationship I deserved to be the knower and they deserved to be the known (McCorkel et Myers, 2003 : 10).

Dans cet extrait, McCorkel montre clairement comment elle en vient à justifier sa position (privilegiée) de chercheuse savante par rapport aux participantes dont les vies doivent être examinées, recherchées et analysées. En réfléchissant sur son positionnement particulier (elle est blanche, mobile au plan économique, très éduquée, etc.), elle reconnaît sa position sociale avantageuse par rapport aux participants de la recherche. Selon elle, cette prise de conscience lui permet de mener une recherche davantage objective, puisque cette approche met l'accent sur ses propres préjugés liés à son positionnement.

Dans un même ordre d'idées, Chandra Talpade Mohanty (2003) critique les chercheuses blanches occidentales qui s'approprient les expériences des femmes du tiers monde et qui reproduisent des rapports inégalitaires à travers leurs recherches et des préjugés ethnocentriques dans leurs écrits. En présupposant qu'il existerait une catégorie d'analyse qui regroupe toutes les femmes, peu importe leur classe sociale ou leur culture, ces chercheuses occidentales brossent un portrait homogène des femmes du tiers monde, où ces dernières sont systématiquement présentées comme des « victimes » (victimes de la violence masculine, victimes de leur dépendance économique vis-à-vis des hommes, victimes des idéologies religieuses, victimes des structures familiales, etc.) (Mohanty, 2003 : 66-71). Selon Mohanty, il importe donc de prendre en compte le contexte

sociohistorique ainsi que les particularités culturelles de chaque groupe afin de comprendre leurs actions et leurs expériences en tant que « sujets situés » (« situated subjects ») (Monhanty, 2013 : 967).

Dans le cadre de cette thèse, je m'inspire des travaux de Monhanty (2013, 2003) et de McCorkel et Myers (2003) et je reconnais que les participants de la recherche sont des sujets situés (tout comme moi d'ailleurs). Ces sujets sont situés puisqu'ils occupent une position sociale particulière, déterminée par une diversité de facteurs, tels l'endroit où ils habitent (Montréal ou Québec), l'endroit d'où ils viennent (ville ou village du Pérou), l'emploi qu'ils occupent, leur classe sociale, leur genre, leur ethnicité, leur maîtrise du français et de l'anglais, entre autres choses. De plus, à l'instar de McCorkel (McCorkel et Myers, 2003), je suis aussi consciente que ma position sociale diffère de celle des participants de recherche. N'étant pas d'origine latino-américaine et n'ayant jamais vécu l'expérience de la migration internationale, je suis une personne du dehors par rapport aux personnes interviewées. Qui plus est, en tant que femme blanche qui bénéficie du « privilège blanc » (McIntosh, 1989), je représente la société dominante, la société d'accueil au sein de laquelle les participants peuvent avoir vécu de la discrimination ou du racisme. En raison de mon statut d'étrangère par rapport aux participants, il est fort possible que ces derniers hésitent à me raconter certaines choses de peur, par exemple, que je ne puisse pas comprendre pleinement leur expérience.

Par exemple, les participants me disaient souvent au début de l'entrevue qu'ils n'avaient jamais été victimes de discrimination ou de racisme. Par contre, lorsque je leur posais des questions plus précises sur leur expérience d'immigration, ils relataient souvent des situations où ils s'étaient sentis discriminés, que ce soit lors d'un entretien d'embauche, dans leur quartier ou au travail. En tant que chercheuse, je me demande si les répondants auraient agi différemment devant une personne de leur groupe ethnique. Est-ce que le fait que je ne sois pas d'origine péruvienne, latino-américaine ou immigrante, puisse expliquer cette réticence à parler ouvertement de discrimination avec une chercheuse blanche ? Il est bien sûr impossible de répondre à cette question. Par contre, le simple fait de poser cette

question permet de me situer socialement par rapport aux participants et d'être plus attentive à l'impact de mon statut social sur la relation de recherche.

Ceci dit, malgré les différences incontestables entre une chercheuse blanche et des participants de recherche provenant d'un groupe minorisé et racisé, il serait erroné de soutenir qu'une sociologue devrait seulement étudier sa propre communauté ou son propre groupe social. Cette vision essentialiste sous-entend que tous les membres d'un même groupe (ethnique, social ou culturel, par exemple) partageraient des expériences et des opinions similaires. Au contraire, les chercheuses féministes qui utilisent l'approche intersectionnelle ont démontré que les individus occupent « une multiplicité de positions identitaires », liée à des « relations de pouvoir complexes qui façonnent leurs interactions » et à la spécificité de chaque contexte (Bourque et Maillé, 2015 : 3). Chaque contexte est spécifique et ne peut se réduire à une « formule catégorielle universelle » (Bourque et Maillé, 2015 : 3).

Lors de mon enquête de terrain, la « multiplicité des positions identitaires » est vite apparue évidente. Très tôt, j'ai réalisé que malgré nos différences indéniables au plan ethnique, je partageais tout de même certaines caractéristiques avec les participants de la recherche. Comme beaucoup des personnes interrogées, je suis à la recherche d'un emploi permanent qui correspond à mes qualifications et je possède une éducation universitaire. Ma position identitaire en tant que chercheuse d'emploi m'a donc rapproché des participants. En tant qu'étudiante, mes revenus sont modestes, bien que je fasse partie de la classe moyenne. Plusieurs des participants m'ont d'ailleurs dit qu'ils voulaient m'aider dans mes études et que c'était important pour eux que je mène à terme ma thèse de doctorat, non seulement pour l'avancement des connaissances, mais aussi pour que je puisse recevoir mon diplôme et trouver un emploi. J'ai donc senti que j'attirais la sympathie des participants. De plus, en tant que mère de famille de deux jeunes enfants, j'ai aussi eu beaucoup d'affinités avec les parents qui devaient jongler emplois, études et obligations familiales. Enfin, je parle espagnol, ce qui me rapproche des répondants. Bien que toutes ces similarités aient certainement facilité le déroulement des entrevues, je suis aussi consciente de nos origines ethniques différentes et de ce fait, de nos statuts sociaux différents.

En bref, je conviens que ma position sociale diffère de celle des participants à plusieurs égards et je reconnais aussi la diversité des expériences de chacun d'eux. Dans une optique d'authenticité et d'objectivité, j'ai donc opté pour utiliser fréquemment des citations des participants afin de rapporter le plus fidèlement leurs propos et de refléter adéquatement leurs expériences et leurs perspectives. En dernière instance, c'est tout de même moi, la chercheuse, qui formule les questions, qui analyse les entrevues et qui tire des conclusions. Tout ce travail de recherche est donc influencé par ma propre expérience et par ma position sociale. Reconnaître ma position sociale en tant que chercheuse m'incite donc à être plus attentive aux moments où cette dernière influence mes questions de recherche, le déroulement des entrevues, l'analyse des entretiens et les conclusions.

Cela étant dit, il n'en demeure pas moins que toute recherche scientifique qui se veut rigoureuse nécessite non seulement une réflexion sur la position sociale de la chercheuse, mais aussi une présentation explicite et détaillée de la méthodologie utilisée en fonction de la question de recherche et du cadre conceptuel mobilisé. C'est dans un même souci d'une plus grande objectivité que j'ai choisi d'utiliser une méthode mixte d'analyse qualitative qui allie l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes et l'analyse critique du discours (ACD).

3.3 Une méthode d'analyse qualitative alliant l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes et l'ACD

Lors d'une recherche de nature qualitative, l'analyse des entrevues peut sembler aller de soi. Dans un premier temps, les entrevues sont d'abord minutieusement retranscrites de façon dite « verbatim ». Après une première lecture du corpus de données, il s'agit ensuite de codifier ce dernier à l'aide de thèmes significatifs. Chaque passage jugé pertinent pour répondre à la question de recherche se verra alors attribuer un thème, c'est-à-dire une expression qui fait ressortir l'essentiel des propos tenus. Tout au long de la période de codification, les thèmes peuvent être fusionnés, regroupés ou subdivisés. Au final, les thèmes seront aussi hiérarchisés afin de bien faire ressortir ceux qui sont plus importants,

consensuels ou centraux (voir Paillé et Mucchielli, 2012). Selon Pierre Paillé et Alex Mucchielli, l'analyse thématique a donc deux fonctions, soit « une fonction de repérage et une fonction de documentation » (2012 : 232). En plus d'identifier tous les thèmes pertinents en lien avec la question de recherche (fonction de repérage), il s'agit aussi de construire un panorama des thèmes (un « arbre thématique ») qui relie les thèmes entre eux afin de voir comment ils interagissent les uns avec les autres, à quel point ils se répètent et « comment ils se recourent, rejoignent, contredisent, complètent... » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 232). Cette approche peut être extrêmement pertinente lors d'une étude qui se veut davantage descriptive. Afin de réaliser une recherche davantage analytique, je m'inspire ici plutôt de l'« analyse à l'aide des catégories conceptualisantes », telle que décrite et expliquée par Paillé et Mucchielli (2012). En outre, l'analyse critique du discours (ACD) sera aussi mobilisée afin de constituer le devis analytique de cette étude.

3.3.1 L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes

L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes permet de mener une analyse constante, tout au long de la lecture du corpus de données. Dans un premier temps, précisons d'abord que cette analyse à l'aide des catégories conceptualisantes ne peut avoir lieu qu'à la suite d'une lecture initiale du corpus permettant de se livrer à un examen phénoménologique des données d'entretien. Cette première étape est cruciale afin de se laisser imprégner des différents témoignages avant de se les approprier (Paillé et Mucchielli, 2012 : 143). Il s'agit ici de faire preuve d'empathie et d'écoute attentive, sans se laisser influencer par nos propres opinions et préconceptions. Chaque personne interviewée possède une connaissance du monde qu'il importe de bien saisir avant d'essayer de l'analyser. Afin de mieux comprendre ce en quoi consiste cet examen phénoménologique, référons-nous encore une fois aux propos fort utiles de Paillé et Mucchielli (2012). Ces auteurs offrent une définition claire et concise de cette étape initiale de toute analyse qui se veut rigoureuse :

[...] l'examen phénoménologique des données, c'est l'écoute initiale attentive des témoignages pour ce qu'ils ont à nous apprendre, avant que nous soyons tentés de les « faire parler ». Cet examen consiste ainsi à donner la parole avant de la prendre soi-même. La parole n'est pas qu'une succession de mots, elle est aussi un pouvoir, elle a

donc la capacité de mouvoir. Elle appartient d'abord à l'acteur, elle est l'occasion pour lui d'une action sur le monde. Il ne peut y avoir analyse de phénomènes sans la prise en compte du sujet et surtout, de son intention de communication. Ceci signifie qu'il importe non seulement d'écouter l'autre, mais aussi de lui accorder du crédit, c'est-à-dire d'accorder de la valeur à son expérience (Paillé et Mucchielli, 2012 : 141).

C'est donc en suivant cette approche compréhensive que j'ai d'abord effectué une première lecture du corpus des données d'entretiens. Je me suis imprégnée des récits des participants en évitant le plus possible d'imposer mes propres catégories d'analyse. Tout en étant consciente de mes préjugés liés à mon positionnement, j'ai tenté de comprendre le vécu des acteurs à partir de leur propre point de vue. J'ai ainsi voulu me rapprocher le plus possible d'une « compréhension véritable » telle que décrite par Paillé et Mucchielli, c'est-à-dire une compréhension qui amène à « ne plus être tout à fait soi suite à cette expérience de l'autre », car « comprendre, c'est perdre un peu de soi pour gagner un peu de l'autre, accueillir l'inconnu pour se dégager du connu » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 143). Après avoir réalisé cet examen phénoménologique des données d'entretiens, j'ai pu ensuite passer à l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes.

Au lieu de seulement annoter le corpus à l'aide de simples thèmes descriptifs (analyse thématique), l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes consiste plutôt à « conceptualiser l'essence » des entretiens afin « d'en proposer une théorisation » (Paillé et Mucchielli : 2012 : 315). Cette analyse est rendue possible grâce à l'utilisation de « catégories ». Comme l'explique si bien Paillé et Mucchielli, l'utilisation de catégories donne lieu à une analyse conceptuelle et théorisante en continu :

Une catégorie désigne donc directement un phénomène. Elle représente la pratique par excellence à travers laquelle se déploie l'analyse en acte. À la différence de la « rubrique » ou du « thème », elle va bien au-delà de la désignation de contenu pour incarner l'attribution même de la signification. Le travail d'analyse à l'aide de catégories implique donc : une intention d'analyse dépassant la stricte synthèse du contenu du matériau analysé et tentant d'accéder directement au sens, et l'utilisation, à cette fin, d'annotations traduisant la compréhension à laquelle arrive l'analyste (Paillé et Mucchielli, 2012 : 316).

En d'autres termes, la catégorie est l'instrument idéal pour répondre aux questions suivantes : « Compte tenu de ma problématique, quel est ce phénomène ? » et « Comment puis-je le nommer conceptuellement ? » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 316). Afin de guider cette construction de catégories, j'ai aussi eu recours à l'analyse critique du discours (ACD).

3.3.2 *L'analyse critique du discours (ACD)*

À l'instar de l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes, l'ACD permet d'aller au-delà d'une simple description du contenu des pratiques discursives. L'ACD se démarque de l'analyse de discours traditionnelle, car elle cherche à comprendre *pourquoi* et *comment* certains discours sont produits (Teo, 2000). Dans le cadre de cette thèse, le recours à l'ACD a permis de mieux construire les catégories conceptualisantes tout au long de l'analyse. Précisons donc ici ce en quoi consiste l'ACD.

Le principal objectif de l'ACD est de déceler les idéologies et les présuppositions qui sont véhiculées, (re)produites, contestées ou réaffirmées dans les discours. Pour ce faire, l'ACD propose d'explorer les relations structurelles de domination, de discrimination, de pouvoir et de contrôle – à la fois opaques et transparentes – qui se manifestent à travers le langage (Weiss et Wodak, 2003). En d'autres termes, l'ACD vise à examiner les inégalités sociales, tel qu'elles sont exprimées, constituées et légitimées à travers l'usage du langage et dans les discours (Weiss et Wodak, 2003).

Bien que les chercheurs qui utilisent l'ACD fassent appel à des méthodologies et à des cadres théoriques plutôt diversifiés pour étudier le discours de manière critique, il n'en demeure pas moins qu'il est possible d'identifier des concepts fondamentaux, communs à toute recherche qui s'inscrit dans cette approche multidisciplinaire. Je propose donc de définir les principaux concepts théoriques utilisés en ACD, soit les concepts de « discours », de « contexte », d'« idéologie », d'« hégémonie » et de « pouvoir ».

L'objet de l'ACD est le discours et ce dernier est défini à la fois comme l'usage du langage, oral et écrit, dans la société et comme une forme de pratique sociale (Petitclerc 2009 : 2). La grande majorité des approches qui relèvent de l'ACD s'inspirent des travaux de Michel Foucault et de sa conception de la notion de discours. Selon Foucault, le discours réfère à des systèmes organisés de connaissance qui délimitent de quoi il est possible de parler et comment on peut en parler (Adams, 1997 : 6). Ces systèmes de connaissance fabriquent des « régimes de vérité », c'est-à-dire des discours, produits dans un contexte historique, social et géographique particulier et soutenus par des institutions spécifiques, qui sont perçus comme vrais. Foucault ne cherche donc pas à découvrir la « vérité » (à savoir si des discours sont « vrais » ou « faux »), mais plutôt à déceler comment la « vérité » est construite à travers diverses techniques discursives (Henry et Tator, 2002 : 24). Par exemple, Foucault (1976) a examiné comment la multiplication des discours sur la sexualité aux XVIII^e et XIX^e siècles ont défini la manière de parler des pratiques sexuelles et de les gouverner. C'est ainsi que les discours sur la sexualité, articulés par différents experts — docteurs, psychologues, psychiatres, professeurs, biologistes, etc. — et maintenus à travers différentes institutions – comme l'école, l'Église, la famille, etc. — ont produit la vérité sur le sexe et ont créé des sujets sexuels particuliers (comme l'« homosexuel »).

S'inspirant d'une perspective foucauldienne, l'ACD s'appuie donc sur la prémisse suivante : le discours *construit* la réalité, tout autant qu'il la *reflète*. Il y a donc une relation dialectique entre le discours et la société : le discours est à la fois socialement constitutif et socialement constitué ; « c'est-à-dire que le discours constitue des pratiques sociales et des situations tout autant qu'il est constitué par elles » (Petitclerc, 2009 : 2). En d'autres termes, il y a un constant va-et-vient entre le discours et la société : le discours influence la société, mais il est aussi influencé par elle. En ce sens, le contexte est une notion centrale lorsqu'il est question de l'ACD. Chaque discours est ancré dans un contexte social et historique ; chaque discours se situe dans le temps et dans l'espace. Le discours n'est donc jamais totalement libéré ou détaché des influences socioculturelles et des intérêts économiques dans lequel il est produit et disséminé (Henry et Tator, 2002 : 25).

Relativement à la notion de contexte, le concept d'idéologie est également central pour les différentes approches qui relèvent de l'ACD. En effet, le discours est un instrument fondamental à travers lequel des idéologies sont transmises, conceptualisées et reproduites. L'objectif de l'ACD est donc de révéler les idéologies socioculturelles et sociopolitiques qui sont devenues « naturalisées » et « normalisées » au fil du temps dans les discours (Teo, 2000 : 11). Henry et Tator (2002 : 20) définissent les idéologies comme étant les croyances, les perceptions, les suppositions et les valeurs qui fournissent aux membres d'un groupe social particulier un ensemble de connaissance – prises pour acquises – qui permettent de comprendre et d'expliquer le monde dans lequel ils vivent. Ces idées n'émaneraient pas de la conscience d'un seul individu, mais opéreraient plutôt au niveau collectif, alors qu'elles sont partagées par les membres du groupe. Selon Fernand Dumont, les idéologies sont des représentations sociales qui orientent l'action collective et qui permettent de rendre intelligible un univers qui serait « autrement disparate » (Dumont, 2008 : 485). Cependant, les idéologies ne servent pas seulement à créer du sens et à expliquer la société. Selon Hall (1996) et van Dijk (1998), elles servent aussi à organiser, maintenir et régulariser certaines formes de pouvoir et de domination dans une société donnée.

Par exemple, l'eurocentrisme constitue une forme d'idéologie qui soutient que les valeurs et les idées en provenance de l'Europe sont supérieures à d'autres systèmes de connaissances (Shohat et Stam 1994, cités dans Henry et Tator, 2002). Au-delà du niveau discursif, l'idéologie eurocentrique a un impact bien matériel sur les populations non européennes et sur les immigrants non européens qui s'installent au Canada. Par exemple, lors de la recherche d'un emploi, cela signifie que les diplômés non occidentaux seront beaucoup moins valorisés que les diplômés occidentaux par les employeurs canadiens. Dans un autre contexte, cette idéologie eurocentrique a servi de discours dominant pour justifier la colonisation des Amériques (voir par exemple, Furniss, 1999 et Harris, 2002) et pour soutenir l'établissement des écoles résidentielles au siècle dernier afin de « civiliser » les « Indiens » (Barman, 2003 et Francis, 1997).

Aujourd'hui, cette idéologie continue d'avoir un impact sur les membres des Premières Nations. Par exemple, Razack (2002) montre que la violence perpétrée contre les femmes

autochtones est souvent « normalisée » et « tolérée » dans les discours populaires. Ici, une idéologie eurocentrique et patriarcale présenterait les femmes amérindiennes comme occupant une zone de moralité inférieure par rapport au groupe dominant¹⁷. Dans son étude portant sur le meurtre de Pamela Jones, une femme amérindienne de la nation Sauteaux, Razack révèle l'importance des discours idéologiques comme instruments qui créent des catégories de violence « acceptable » et « non acceptable ». Ici, Razack soutient que la violence est tolérée lorsque les corps violentés sont perçus comme faisant partie d'une zone de dégénérescence. Commentant l'étude de Razack, Jiwani fait la remarque suivante :

Violence, then, is an instrument of power and self-definition. However, its exercise depends on what the discursive formations and regimes of truth – to use Foucault's term – define as the zones of degeneracy, and which bodies are perceived to be degenerate and can be subjected to violence with impunity. Thus, Pamela George as an Aboriginal woman and a sex trade worker was, within the construction of White hegemonic masculinity and its institutions of power such as the court, defined and described as occupying the zone of degeneracy. Because hers was perceived as a degenerate body, the violence done to her was trivialized and its impact erased. Here, violence acts as a way of reinforcing White hegemonic masculinity and reinscribing spatial and social relations of power (Jiwani, 2006: 26).

Dans cet exemple, Jiwani réfère à la notion d'hégémonie, un autre concept théorique important pour l'ACD. Inspiré par Gramsci (1971), van Dijk définit les idéologies hégémoniques comme étant celles qui sont intériorisées par les membres « dominés » d'une société particulière (1993). Lorsque les « dominés » acceptent ces idéologies dominantes et qu'ils agissent de leur plein gré de manière à défendre les intérêts de « puissantes élites » (*power elites*) – créatrices de ces idéologies –, il y a hégémonie. Le concept de pouvoir moderne, tel que présenté par van Dijk et utilisé dans différentes études d'ACD, est bien utile pour comprendre comment les discours sont porteurs d'hégémonies :

Besides the elementary recourse to force to directly control action (as in police violence against demonstrators, or male violence against women), 'modern' and often more effective power is mostly cognitive, and enacted by persuasion, dissimulation or manipulation, among other strategic ways to change the mind of others in one's own interests. It is at this crucial point where discourse and critical discourse analysis come in: managing the mind of others is essentially a function of text and talk. Note, though,

¹⁷ À ce sujet, voir aussi Jiwani, 2006 (p.23-28).

that such mind management is not always bluntly manipulative. On the contrary, dominance may be enacted and reproduced by subtle, routine, everyday forms of text and talk that appear 'natural' and quite 'acceptable'. Hence, CDA also needs to focus on the discursive strategies that legitimate control, or otherwise 'naturalize' the social order, and especially relations of inequality (van Dijk, 1993: 254).

Ici, le discours sert donc à « fabriquer le consentement » (« manufacturing consent »), pour reprendre la célèbre expression de Chomsky (Chomsky et Herman, 2008).

En bref, l'ACD conceptualise le langage comme étant un lieu de lutte sociale – ancré dans un contexte et une histoire spécifique – où les inégalités sociales sont (re)produites, contestées ou réaffirmées à travers les mots, les phrases ou les expressions qui forment le discours. L'ACD permet donc de déceler les relations entre les pratiques discursives et la (re)production d'inégalités sociales. Comme mentionné par Petitclerc, le discours « participe à la fois au maintien du statu quo dans la société tout autant qu'il contribue à la transformer » :

Les pratiques discursives ont donc des influences idéologiques majeures dans la mesure où les représentations des hommes, des femmes, des différents groupes ethniques, culturels et sociaux (minoritaires et majoritaires) qui y sont véhiculées contribuent à produire et à reproduire les différentes relations de pouvoir et les différents positionnements sociaux entre les groupes. Le discours est ainsi conceptualisé comme un lieu majeur de luttes de pouvoir sociales (Petitclerc, 2009 : 2).

Lors de l'analyse des entretiens, j'ai examiné comment le discours des participants faisait référence à un contexte social plus large, d'une part et était influencé par les inégalités sociales qui le caractérisent, d'autre part. En partant de la réalité concrète des gens et de leurs expériences, j'ai observé comment ces derniers pouvaient être à la fois victimes de discours racistes, sexistes ou classistes, tout en reproduisant, contestant ou questionnant ces mêmes discours. Comme l'explique François Dubet, l'individu doit être considéré comme un « intellectuel », comme un « acteur capable de maîtriser consciemment, dans une certaine mesure en tout cas, son rapport au monde » (1994 : 105). Les individus possèdent des ressources idéologiques et interprétatives qui leur permettent de comprendre leur monde et qui ne peuvent être ignorées par le sociologue (Dubet, 1994 : 225). En

m'inspirant des propos de Dubet, j'ai effectué un travail en aval et en amont des discours afin de mieux comprendre les témoignages et les réalités des participants de la recherche et de mieux saisir comment ils interprétaient leur vécu. Pour reprendre l'expression d'Anthony Giddens (1987), les individus sont des « acteurs compétents ». Ils possèdent une connaissance approfondie (« expert knowledge ») de leurs propres réalités et sont les mieux placés pour nous informer sur leurs expériences (Smith, 1987). Il importe donc d'apporter un bémol à l'idée d'un discours hégémonique, que seuls les chercheurs pourraient dévoiler à l'aide de l'ACD. En effet, les acteurs peuvent résister, contester et questionner les discours hégémoniques qui contribuent à créer les inégalités sociales. Par exemple, plusieurs des personnes interrogées contestaient les courants dominants à travers leurs activités au sein de différents groupes (groupes culturels, groupes d'entraide pour immigrants, groupes de femmes, etc.) et l'implication dans ces mouvements constitue un exemple de résistance par rapport à l'ordre établi.

3.4 Conclusion

Cette étude de nature qualitative analyse en profondeur les témoignages recueillis auprès de 24 personnes immigrantes d'origine péruvienne. Afin de mieux comprendre leur expérience d'immigration, j'ai interrogé les participants sur leur recherche d'emploi et de logement, leurs réseaux sociaux, leur construction identitaire et leur sentiment d'appartenance envers leurs origines et leur lieu d'accueil. Dans un souci de respect et d'équité envers les répondants, ces derniers ont pu décider de réaliser les entretiens en espagnol ou en français, selon leur préférence. Sur les 24 entrevues, sept ont été conduites en espagnol.

De par la nature même de la méthode utilisée (la réalisation d'entrevues qualitatives), j'ai rapidement été amenée à considérer mon positionnement (*positionality*) par rapport aux personnes interviewées. En tant que femme blanche québécoise, je reconnais que je suis une personne du dehors par rapport à mes répondants. Cette prise de conscience m'a amenée à porter attention aux moments où ma position sociale pouvait avoir un impact sur la relation de recherche. Contrairement à ce que j'avais anticipé, j'ai réalisé que je partageais tout de même quelques points en commun avec les répondants, ce qui semble

avoir facilité l'instauration d'un climat de confiance (dont un statut de chercheuse d'emploi, de diplômée universitaire, de parent et de locutrice de l'espagnol). En revanche, il semble que mon appartenance au groupe majoritaire a pu créer un certain malaise auprès des répondants, surtout au début des entrevues. Certains répondants ont affirmé d'emblée qu'ils n'avaient pas été victimes de racisme ou de discrimination – une affirmation qui était souvent contredite en cours d'entrevue.

Dans un souci de rigueur et d'objectivité, j'ai utilisé une méthodologie alliant deux méthodes d'analyse qualitative différentes et complémentaires, soit l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes et l'ACD. L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes m'a permis de m'imprégner des témoignages des répondants dans un premier temps, pour ensuite les analyser en faisant appel directement aux différents concepts de mon cadre théorique présenté au chapitre III. Le recours à l'ACD, quant à lui, m'a amené à mieux situer les discours des répondants dans leur contexte social et historique, soit dans le contexte de la société québécoise des années 2010 et de la société péruvienne qu'ils avaient quittée. En m'inspirant de l'ACD, j'ai aussi porté une attention particulière aux idéologies et inégalités sociales qui étaient véhiculées, (re)produite et contestées à travers les pratiques discursives des répondants, tout en considérant ces derniers comme des « acteurs compétents » (Giddens, 1987) qui possèdent une connaissance approfondie de leur vécu et de leur expérience (Smith, 1987).